

## Église de Cabriès (Piton du village)

### Réunion d'information du lundi 23 novembre à la maison des Arts à Cabriès

Participants :

Amapola VENTRON maire de Cabriès

Christophe BEAUPERE Directeur du cabinet du maire 04 42 28 14 00 [christophe.beaupere@cabries.fr](mailto:christophe.beaupere@cabries.fr)

Robert ABELA Premier adjoint au Maire

Sylvie CENCI Adjoint à la culture et au patrimoine 06 60 64 99 58

Noël CABRITA Directeur des affaires culturelles de la commune

Xavier BOUTIN Architecte (Basé sur Apt). Spécialisé dans les bâtiments anciens à réhabiliter.

Erwan QUEFFELEC Directeur d'études du cabinet I2C (Ingénieur structure)

La paroisse était représentée par le Père Benoit DELABRE, Gerard VAN DEN BRANDE, Paul CHAMPENOIS, et Guy LAGAUDE

L'assistance avait été réduite volontairement à une douzaine de personnes, mais la réunion était retransmise en direct sur Internet, où on a dénombré 80 auditeurs qui ont pu poser des questions.

**Résumé :** Après une visite de l'église par les bâtiments de France, et devant le mauvais état de l'édifice il a été demandé au Maire de fermer l'église de Cabriès. Le 22 novembre le Maire a signé un arrêté en ce sens. Cette fermeture sera durable, la seule phase étude pour bien comprendre ce qui se passe est déjà estimée à un an. L'église devra être vidée de tout son mobilier. Le site étant classé, le presbytère situé au-dessus de la nef de l'église devra être conservé.

#### **Intervention préliminaire De Mme VENTRON :**

L'église de Cabriès est endommagée, je la savais malade mais pas à ce point. Le diagnostic porté sur son état est grave. Les Bâtiments de France m'ont demandés de fermer l'église pour ne plus y accueillir du monde : je ne peux pas m'y soustraire et j'ai pris hier un arrêté en ce sens. Je mesure l'effet que produit la fermeture d'une église dans un village.

Lecture de la lettre de l'architecte des Bâtiments de France

Cette réunion est destinée à vous faire l'historique de ce problème, l'état de la situation, et les grandes lignes des actions envisagées.

## **Intervention de Sylvie CENCI adjointe au patrimoine**

Tout été dit dans le courrier d'alerte de la DRAC de février 2015, qui évoquait un état de péril avancé pour l'église, mais il ne s'est rien passé coté mairie. Courrier de relance de la DRAC un an plus tard, suite à quoi la mairie a lancé une mission de diagnostic piloté par Xavier Boutin. Cette mission n'a pas été réalisée pour des raisons financières.

En septembre 2020 la nouvelle mairie a repris en main le dossier.

Elle a fait appel à Xavier Boutin pour qu'il établisse une étude de programmation : écriture d'un cahier des charges pour les différentes études à mener sur l'édifice.

Par la suite une équipe pluridisciplinaire se mettra en place pour comprendre l'origine des désordres et pour définir les travaux à effectuer en urgence.

Le triptyque sera mis en sécurité bien avant le début des travaux.

Je travaille sur l'idée d'une fondation territoriale. Elle se monte autour d'un projet, d'une thématique particulière Une fondation classique n'est pas possible pour une commune. Cette fondation travaillera en partenariat avec la fondation de France.

Nous allons monter un dossier pour répondre à un concours organisé par le Conseil Régional et l'Europe. Pour le financement nous allons aller frapper à toutes les portes possibles, monter une souscription, concourir au loto du patrimoine...

La DRAC est derrière nous dans cette affaire pour les études comme pour les travaux. Si la DRAC nous aide le Conseil Régional peut intervenir à son tour, pour 20%des dépenses.

Nous nous préoccupons aussi de la chapelle Saint Raphaël qui se trouve dans le vieux cimetière de Cabriès. Le plancher s'est effondré et la mairie vient de demander des devis avant d'envisager des travaux.

## **Interventions de l'architecte Xavier BOUTIN**

Les autorités ont été conduit à demander une fermeture complète de l'église, on ne pouvait pas dans le cas de Cabriès se contenter de demi-mesures. C'est une décision nécessaire mais difficile car l'église est un élément symbolique pour une communauté villageoise.

L'église date du XII siècle et depuis elle a été sans cesse agrandie et remaniée.

La question de la conserver ne se pose pas, ni pour nous ni pour la DRAC, elle est classée.

Enumération des désordres, en commençant par l'assise du bâtiment, moitié sur les anciens remparts, moitié sur un rocher sans doute en pente, n'assurant pas une bonne stabilité à l'ensemble du bâtiment. Et cela depuis sa construction.

Autour du XVIIIème siècle un presbytère a été rajouté en une ou plusieurs étapes sur la voute de la nef. Ce qui a conduit à un écrasement puissant sur un bâtiment déjà fragile.

En 1993/ 1996 une première campagne de travaux initiée par la mairie a été réalisée sur les piliers. Cela a sans doute permis de sauver l'édifice à court terme, mais elle a induit des rigidités dans la structure et à des reports de charge qui seront à évaluer.

Maintenant la mairie doit reconstituer une équipe. Avec Erwan Queffelec nous ne ferons pas le diagnostic, nous sommes là pour épauler la mairie dans ses démarches.

Il faudra certainement procéder à un étayement de certaines parties de la voûte de l'église et de quelques piliers. Mais il faudra y aller avec précaution car cela induira une modification de l'équilibre de charges.

Des relevés précis devront être effectués avant que les opérations d'étayement ne masquent certaines zones avec pose de témoins, de fissuromètres, et de mesures électroniques pour détecter ce qui bouge.

Il faudra également regarder comment l'écoulement des eaux qui vient d'au-dessus est traité.

On veut la mise hors péril du bâtiment, supprimer tout risque de chute sur la voie publique puis la remise en état des parties accessibles.

Le bâtiment est classé et l'hypothèse de supprimer le presbytère n'est pas envisageable. De plus a priori il aide à la stabilité de l'ensemble.

La décision de fermeture de l'architecte des Bâtiments de France peut paraître brutale. Mais cette rapidité peut aussi être un levier pour faire avancer vite les choses.

Dans le contrat d'études il faudra mettre une contrainte de médiation, information de la population, et documents puis appuyer nos démarches vers des mécènes.

Les mesures d'étayement de la voûte et de freinage des piliers, pourraient permettre une réouverture partielle de l'église : visites, prières individuelles. Mais ni concerts, ni mariages.

*Pour se résumer sur le plan technique, nous avons un château de cartes de pierres, des cartes qui se sont toutes un peu décalées et nous devons bien réfléchir pour intervenir sur la bonne carte.*

### **Intervention de l'ingénieur structure M.QUEFFELEC**

Le sujet est délicat car nous sommes en face d'un équilibre dynamique du bâtiment donc qui évolue, et des assises qui bougent.

Le danger lors de travaux est de bloquer un point particulier qui modifiera la répartition des charges et l'équilibre de l'ensemble. Il faut donc en amont de tous travaux bien écouter le bâtiment et l'avis de chaque spécialiste.

### **Interventions de Mme VENTRON**

Notre volonté est de faire vivre et de restaurer notre patrimoine. Je ne veux pas que sous mon mandat voir s'effondrer un bâtiment par manque d'attention ou de soins de notre part.

L'église appartient à tous les villageois, c'est normal de rendre des comptes à tous.

Je m'engage à créer un comité de suivi d'études puis de chantier. Xavier Boutin va aider la mairie à établir un cahier des charges et à passer un marché.

Pour ma part je m'engage à rendre régulièrement des comptes, à faire ce qu'on dit et dire ce que nous avons fait.

Une commission extra-municipale sur le patrimoine va voir le jour. La liste de ses membres va être proposée au prochain conseil municipal du 17 décembre. Elle sera ensuite diffusée.

La mairie a une autre grosse affaire à gérer : celle de la nouvelle école du piton.

Je vais libérer du temps à certains de nos spécialistes, pour que ces deux affaires l'église et l'école, puissent être parfaitement suivies.

Pour l'église et l'école aucun financement n'est prévu pour l'instant.

### **Communication**

L'étude devra avoir des contraintes en matière de communication, par des comptes rendus réguliers. On demandera à l'architecte des synthèses (3 pages) et un effort de vulgarisation pour des problèmes à priori très techniques.

### **Questions posées dans la salle ou par Internet**

Les Bâtiments de France peuvent-ils prendre en charge une partie des dépenses ? Oui mais pas dans un premier temps. Pour les premières opérations la mairie doit faire l'avance des frais.

Les cloches vont-elles continuer à fonctionner ? Oui car le clocher est à part, sur une partie saine. Dans le cahier des charges il faudra prévoir de maintenir une accessibilité au clocher et aux mécanismes de l'horloge.

Y a-t-il des catacombes sous l'église ? Non mais il y a plusieurs cavités sous la nef centrale. Elles sont remblayées. Il y a aussi une dimension archéologique dans cette affaire et il y a moyen d'utiliser des méthodes non destructives.

Durée du chantier ? Une bonne année pour les études, pour les travaux nous sommes incapables avec nos connaissances actuelles sur le bâtiment de nous prononcer.

Que va-t-il advenir de tout le mobilier de l'église ? IL devra être sorti de l'église. Une partie pourra être stockée au château. Le triptyque lui sera certainement pris en charge par les bâtiments de France.

Pour les éléments en bois un traitement contre les insectes pourrait-il être envisagé ? Oui.

### **Intervention finale de Mme VENTRON**

Nous allons passer le marché d'études pour bien comprendre ce qui se passe.

Nous allons veiller à bien travailler sur la communication autour de cette affaire et sur la vulgarisation des questions techniques du projet.

L'église c'est quelque part le patrimoine de tous les habitants du piton qui doivent être correctement et régulièrement informés de l'avancement de cette affaire.

Les messes du jeudi matin pourront être déplacées dans la salle du Foyer St Raphaël place de la mairie, et un minibus sera si nécessaire mis à disposition pour y monter les personnes âgées.

Dans notre équipe, nous sommes têtus et persévérants. Nous allons avoir une belle aventure humaine. Nous allons apprendre beaucoup.

Il faut avoir la foi dans ce projet. Pour ma part je suis optimiste, on va chercher des mécènes et trouver l'argent.

Merci beaucoup pour l'intérêt que vous avez porté à cette affaire, et nous vous tiendrons au courant de son avancement.

### Notes de Guy Lagaude

#### Complément pour information (Guy)

Dans une démarche précédente de la mairie lancée de décembre 2016 à mars 2017 nous avons été conviés à plusieurs visites de l'église. Les acteurs de l'époque étaient :

Pilotage du projet : Alain Meggiato, précédent DGS de la mairie de Cabriès, Patricia Lazarro, précédente élue chargée du patrimoine.

- Pilotage de l'équipe : Xavier Boutin architecte du patrimoine [x.archi.boutin@wanadoo.fr](mailto:x.archi.boutin@wanadoo.fr)

Autres membres de l'équipe présents le 14 mars :

Erwan Queffelec ingénieur structure du cabinet BEI2C [eq@i2c-etudes.fr](mailto:eq@i2c-etudes.fr)

Christian Markiewicz archéologue des bâtiments [markeo@wanadoo.fr](mailto:markeo@wanadoo.fr)

Guy Rebiere société nuage de points pour photos et relevés laser [guy.rebiere@free.fr](mailto:guy.rebiere@free.fr)

Marine Bagneris et Fabien Cherblanc cabinet d'étude « De Stono » modélisation des structures après relevés laser [marine.bagneris@marseille.archi.fr](mailto:marine.bagneris@marseille.archi.fr) - [cherblanc@stono.fr](mailto:cherblanc@stono.fr)

Alice Pradelles historienne des bâtiments qui a déjà commencé ses investigations. [alice.pradelles@orange.fr](mailto:alice.pradelles@orange.fr)